



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
8 juin 1999
Français
Original: anglais

Assemblée générale

Cinquante-quatrième session

Point 107 de la liste préliminaire*

Développement social, y compris

les questions relatives à la situation
sociale dans le monde et aux jeunes,
aux personnes âgées, aux handicapés
et à la famille

Conseil économique et social

Session de fond de 1999

Genève, 5-30 juillet 1999

Point 14 b) de l'ordre du jour provisoire**

**Questions sociales et questions relatives
aux droits de l'homme : développement social**

Progrès accomplis vers l'éducation pour tous : examen en l'an 2000

**Rapport d'activité présenté par le Secrétaire général de l'ONU
et le Directeur général de l'UNESCO**

Résumé

L'Assemblée générale trouvera ci-après le rapport qu'elle a demandé dans sa résolution 52/84 du 12 décembre 1997. Le rapport analyse les progrès accomplis dans le cadre du programme «Éducation pour tous» qui fait actuellement l'objet d'une évaluation selon la procédure d'examen EFA 2000. Il examine aussi l'opportunité et la possibilité de proclamer une décennie des Nations Unies pour l'élimination de l'analphabétisme. Le rapport final sera présenté à l'issue du Forum mondial sur l'éducation qui se tiendra en avril 2000.

* A/54/50.

** E/1999/100 et Add.1.

Introduction

1. En 1990, les pays se sont engagés à poursuivre les objectifs fixés en matière d'éducation pour tous et à évaluer de façon continue les progrès accomplis. La Déclaration mondiale de Jomtien sur l'éducation pour tous et le Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux¹ recensaient six objectifs : accroître les moyens de protection et d'éveil des jeunes enfants, améliorer l'accès à l'enseignement primaire et veiller à ce que les élèves aillent jusqu'au bout de leur scolarité, réduire nettement le taux d'analphabétisme, notamment parmi les femmes, améliorer les résultats de l'apprentissage, développer, à l'intention des adolescents et des adultes, des services parallèles d'éducation fondamentale et de formation à d'autres compétences essentielles, et faire en sorte que les individus et les familles acquièrent les connaissances, les compétences et les valeurs nécessaires à une vie meilleure.

2. Ces principes ont été réaffirmés dans les recommandations issues des conférences tenues sous l'égide des Nations Unies dans les années 90, notamment la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992); la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994); le Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995); et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995). Le rapport que la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle (1996)² a présenté à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous adoptée en juillet 1997 à l'issue de la cinquième Conférence internationale pour l'éducation des adultes (CONFINTEA V) tenue à Hambourg ont réaffirmé à quel point l'éducation de base jouait un rôle important dans le développement humain durable. Les États Membres et les organisations non gouvernementales étaient invités à promouvoir le droit à l'éducation pour tous et à réunir les conditions voulues pour que chacun puisse, toute sa vie, poursuivre son éducation. En 1996, quelque 70 pays ont présenté des rapports nationaux relatifs aux objectifs du programme «Éducation pour tous» à l'occasion de la réunion organisée à Amman dans le cadre du bilan d'étape de la décennie.

3. En 1997, l'Assemblée générale, dans la résolution 52/84, a prié le Secrétaire général, agissant en coopération avec le Directeur général de l'UNESCO et en consultation avec les États Membres, de rechercher les moyens qui permettraient de réaliser effectivement l'objectif de l'éducation pour tous et d'examiner notamment l'opportunité et la possibilité de proclamer une décennie des Nations Unies pour l'élimination de l'analphabétisme.

4. La résolution 52/84 est l'une des principales directives de la procédure d'examen EFA 2000 lancée en 1997 sous l'égide du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous, en application d'une décision prise conjointement par les chefs de secrétariat de l'UNESCO, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de la Banque mondiale. Les organismes qui ont participé à la Conférence de Jomtien n'ont pas ménagé leurs efforts pour que les États Membres se mobilisent dans le cadre de la procédure d'examen EFA 2000 non seulement afin de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de fixer de nouveaux objectifs pour les 10 premières années du XXI^e siècle. L'accent est dorénavant mis sur la ventilation des données (par sexe, par niveau administratif, etc.) pour faciliter les processus de planification en matière d'éducation aux niveaux national et régional. Des études de cas sur l'alphabétisation et les filières d'éducation non scolaire, des études thématiques et des études portant sur l'acquisition des connaissances et les conditions d'enseignement et d'apprentissage font également partie de cet examen.

Buts et principes de l'examen en l'an 2000 du programme «Éducation pour tous» (EFA 2000)

5. Les conférences internationales des années 90 ont montré qu'il ne peut y avoir de développement social sans éducation, et que l'éducation est indispensable pour améliorer la qualité de vie des individus, atteindre la prospérité économique et assurer la cohésion sociale dans un monde pluriel, ainsi que de promouvoir la paix et la tolérance. Elles ont mis au premier plan des questions sociales aussi graves que celles de la lutte contre la pauvreté, l'équité (en particulier entre les hommes et les femmes), la population, la santé, la nutrition et l'environnement. La procédure d'examen EFA 2000 ne sera donc pas exclusivement axée sur l'évaluation des progrès accomplis, mais servira aussi à formuler de nouvelles orientations tenant compte des progrès et des problèmes constatés dans les domaines suivants : éveil des jeunes enfants, éducation primaire, acquisition de connaissances, alphabétisation, connaissances essentielles et amélioration du niveau de vie.

6. L'examen EFA 2000 accorde une place centrale à l'amélioration des consultations et de la participation dans le cadre de l'établissement du rapport d'évaluation et de la formulation des politiques d'éducation du XXI^e siècle. On s'est donc attaché à associer pleinement les pays à la rédaction du rapport et à la collecte des données.

7. Composé de représentants des cinq organismes responsables de l'organisation de la Conférence de Jomtien, un groupe international de conseillers techniques a dressé une liste de 18 indicateurs de base et d'autres indicateurs qualitatifs pour mesurer les progrès de l'Éducation pour tous. Il a également mis au point un mécanisme grâce auquel les rapports de pays, base du processus d'évaluation, serviront à établir des synthèses régionales mettant en évidence les résultats obtenus et les nouveaux objectifs à atteindre. Plus de 160 coordinateurs nationaux ont été nommés et 10 groupes de conseillers techniques constitués.

8. Le XXI^e siècle sera l'âge de l'information, et les organisations internationales seront sans nul doute amenées à aider les pays, et en particulier les autorités responsables de l'éducation, à se familiariser avec les techniques de collecte, de traitement et d'interprétation de données quantitatives. Le secrétariat du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous a dû rappeler qu'il est plus judicieux d'interpréter les indicateurs les uns par rapport aux autres, que séparément.

Promotion et information

9. Depuis septembre 1998, le secrétariat du Forum a publié plusieurs numéros du bulletin *Newsflash* qui s'adresse aux spécialistes participant à l'examen EFA 2000. Le site Web du Forum constitue également une bonne source d'information.

10. Une stratégie de communication plus complète, visant à rendre compte de l'examen EFA 2000 et du Forum mondial sur l'éducation, est actuellement à l'étude. Elle se compose de deux phases. La première (septembre 1999-janvier 2000), dont l'objectif est de mobiliser la presse aux niveaux régional et national, portera surtout sur l'examen du programme «Éducation pour tous» et sur les réunions régionales du Forum. Les groupes régionaux de conseillers techniques y joueront un rôle de premier plan. Le secrétariat du Forum organisera la seconde phase (février-avril 2000) qui visera à mobiliser les personnalités influentes et les médias dans le monde entier dans le cadre du Forum mondial sur l'éducation.

Manifestations prévues

11. Les groupes régionaux d'experts ont commencé les préparatifs des réunions régionales sur l'éducation qui se tiendront pour la plupart en décembre 1999 et janvier 2000. La majorité des bailleurs de fonds ont insisté à juste titre sur le fait que la procédure d'examen EFA 2000 devait être axée sur des questions régionales, sans cependant nier la nécessité de faire la synthèse des résultats au niveau mondial. À ce jour, il est prévu d'organiser des réunions dans cinq régions.

Forum mondial sur l'éducation (Sénégal, avril 2000)

12. Le Forum mondial sur l'éducation marquera la fin de l'examen du programme «Éducation pour tous». Les participants seront saisis du rapport qui fera la synthèse au niveau mondial des résultats issus de la procédure d'examen, ainsi que des conclusions et des recommandations dégagées à l'occasion des réunions régionales tenues précédemment. Ils s'inspireront de ces documents pour adopter un plan d'action sur l'éducation au XXI^e siècle qui sera traduit en plusieurs langues et largement diffusé, en particulier auprès des participants aux différentes conférences des Nations Unies sur le développement qui auront lieu en l'an 2000.

Décennie des Nations Unies pour l'élimination de l'analphabétisme

13. L'examen complet dont le programme «Éducation pour tous» fait actuellement l'objet permettra de dresser un bilan de la situation mondiale dans le domaine de l'alphabétisation. Parallèlement à cet examen, des évaluations ont déjà été consacrées au Projet majeur de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Plan d'action pour éliminer l'analphabétisme d'ici à l'an 2000 dirigé par l'UNESCO, au Programme régional de généralisation et de rénovation dans l'enseignement primaire et d'élimination de l'analphabétisme en Asie et dans le Pacifique (APPEAL) et aux programmes régionaux correspondants en Afrique et dans les pays arabes. On s'efforce aussi de mieux comprendre les mécanismes d'alphabétisation individuelle et collective. Plus récemment, les participants à la septième Conférence des ministres de l'éducation des États membres d'Afrique (MINEDAF VII) qui s'est tenue à Durban (Afrique du Sud) en 1998 et à la session ordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (Ouagadougou, 1998) ont souscrit pleinement à la recommandation issue de la cinquième Conférence internationale pour

l'éducation des adultes en faveur de la proclamation, dans le cadre de la Décennie pour l'éducation en Afrique, d'une décennie Paolo Freire visant à éliminer l'analphabétisme sur le continent africain.

14. Les besoins d'alphabétisation ont largement retenu l'attention ces dernières années, avec pour conséquence une augmentation considérable du nombre de personnes ayant appris à lire et écrire. Il faut toutefois noter que le rythme de progression et le taux de couverture sont inégaux. En l'espace de 40 ans, le nombre de personnes alphabétisées est passé de 1 milliard à 3,3 milliards de personnes. Désormais, 4,2 milliards de personnes savent lire et écrire, soit les deux tiers de la population mondiale actuelle, ou encore la quasi-totalité de la population mondiale en 1970. On estime malheureusement qu'il y a encore 875 millions de personnes analphabètes, chiffre aussi frappant que dérangeant.

Action en faveur d'une décennie de l'alphabétisation

15. Les données d'expérience montrent clairement que l'alphabétisation, thème mobilisateur s'il en est, permet de doter les individus, les communautés et les nations de moyens universels, transférables et efficaces grâce auxquels ils peuvent résoudre les problèmes actuels et aborder les nouveaux enjeux. Toutefois, une civilisation éclairée ne se réduit pas à un ensemble de sociétés alphabétisées et celles-ci à leur tour sont bien plus qu'un amalgame d'individus sachant lire et écrire. Une civilisation éclairée, c'est d'abord et avant tout une civilisation où l'alphabétisation, bien au-delà d'un simple apprentissage, est perçue comme un moyen d'accéder à une vie meilleure.

16. Il est clair que la définition de l'alphabétisation telle que donnée ci-dessus a des répercussions majeures en termes de politiques et de programmes d'action. Elle reconnaît à l'alphabétisation une place centrale parmi les moyens permettant d'accéder au développement et à des modes de subsistance durable, mais elle nous oblige aussi à ne plus croire aveuglément au principe communément admis selon lequel il suffit de chercher à atteindre les personnes qui ne savent ni lire ni écrire pour éliminer l'analphabétisme. L'expérience montre que les programmes qui ont un impact durable sont ceux qui sont intégrés à des processus de transformation sociale qui présupposent la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Proclamer une décennie en faveur de l'alphabétisation est certes nécessaire; cependant l'objectif ne sera pas d'éliminer l'analphabétisme mais plutôt de créer des conditions dans lesquelles les sociétés et les individus seront les artisans de leur propre action d'alphabétisation. Cette approche présente

deux avantages : d'une part on reconnaît le rôle important des cultures et des pratiques locales et d'autre part on anticipe et on facilite les processus de développement et les initiatives sociales qui reposent sur l'acquisition de la lecture et de l'écriture.

Notes

¹ Voir le *Rapport final de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous : Répondre aux besoins éducatifs fondamentaux, Jomtien (Thaïlande), 5-9 mars 1990*, Commission interinstitutions (PNUD, UNESCO, UNICEF, Banque mondiale) pour la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, New York, 1990.

² *L'éducation : un trésor est caché dedans* (Paris, UNESCO, 1996).